

Parcs et jardins : gestion du patrimoine végétal



La végétation joue un rôle important dans les paysages du Loiret comme en atteste par exemple l'agencement spectaculaire entre maisons miniatures et immensité des arbres sur la "Venise du Loiret", aux abords du Pont Leclerc.

Mais ce magnifique contraste entre de toutes petites constructions flottant sur l'eau, grâce à l'ombre des quais et des gares à bateaux, et la monumentalité de quelques marronniers et cyprès chauves, ne peut connaître l'éternité dans un paysage que sous réserve d'y appliquer un suivi et une gestion adaptés.

Suivi, gestion, ces seuls mots sont la clé du succès pour un jardin en équilibre avec son environnement et avec lui-même. Au delà de quelques ressemblances premières, tous les parcs et jardins sont différents, chacun avec son histoire, son évolution, sa relation avec le paysage environnant.

Entretenir parc et jardin, c'est le protéger, le gérer, le connaître, s'adapter à ses besoins... à travers un plan de gestion.

Inventaire - Etat des lieux

Les berges du Loiret et les abords proches offrent un paysage de qualité, d'un point de vue esthétique et d'un point de vue écologique, même si des améliorations restent à apporter puisqu'il s'agit d'un milieu caractéristique de bord de cours d'eau. Ce milieu est donc à préserver, à protéger.

En se promenant sur les bords du Loiret on traverse une succession de paysages à tendances urbaine, naturelle, ou intermédiaire. Ces entités et leur rythme sont à conserver en l'état et à enrichir :



- Dans les secteurs urbanisés (S2-S3), le végétal trouve sa place : végétation ornementale, plantée par l'Homme, qui accompagne les habitations, les murs et les petits jardins en bordure du Loiret.



- Le paysage intermédiaire comprend essentiellement les grands domaines paysagers (secteur S1) formant des écrans autour des maisons bourgeoises sur les bords du Loiret. Ces écrans de verdure sont fragiles et demandent à être préservés et gérés dans le temps.



- Dans les secteurs naturels (S2), la végétation spontanée s'exprime sans contraintes urbaines, même si parfois on retrouve une plante ornementale, trace d'un ancien jardin d'agrément, d'un jardin potager ou d'un verger aujourd'hui abandonné.



Le plan de gestion, un outil essentiel

Définition : C'est l'ensemble des dispositions que l'on devra prendre pour conduire un espace planté d'un état évalué à un moment donné à un autre état, voulu, dans un laps de temps déterminé.

Chacun, collectivité ou particulier, peut élaborer et appliquer un programme de gestion sur les espaces extérieurs à dominante végétale. Pour cela, il suffit :

1/ D'observer le paysage qui nous entoure pour définir la séquence dans laquelle se situe l'espace extérieur à gérer.

Pourquoi habiter dans un tel cadre, si ce n'est pas pour vivre en harmonie avec le paysage environnant ?

2/ De définir les grandes orientations de gestion et d'aménagement en fonction de l'ambiance désirée et de l'usage, du jardin, de la cour, de la terrasse, etc.

Un jardin qui correspond à nos envies, " OUI ", sans pour autant dénaturer d'un point de vue esthétique et environnemental la vallée du Loiret.

3/ D'agir de façon simple et efficace sans tomber dans l'excès de gestion : arbre radicalement taillé, utilisation excessive d'engrais, etc, ni dans les excès d'aménagement : minéralisation à outrance, plantation d'essences végétales en désaccord avec le milieu, etc.

Un espace extérieur, à dominante végétale, situé dans un site aussi caractéristique et remarquable que les abords du Loiret doit obligatoirement être géré et aménagé en accord avec le milieu, de façon à préserver les richesses esthétiques et écologiques du cadre de vie.

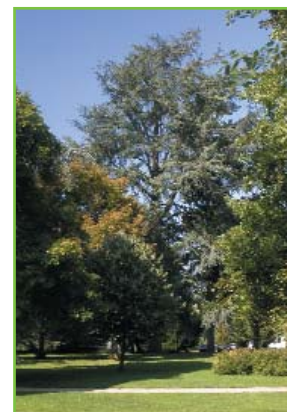


Comment gérer et aménager avec intelligence, en accord avec le milieu ?

1- Aménager et gérer les espaces végétalisés en enrichissant le milieu et en respectant l'environnement.



Planter des essences ornementales qui agrémentent de leur port, de leur floraison, de leurs couleurs automnales, les jardins du Loiret.



A l'origine chaque grand jardin et parc était orné d'un arbre signal, un cèdre, un pin, un hêtre, un platane, etc, qui rythme encore aujourd'hui le paysage. Ces essences sont à préserver et à faire perdurer.



Planter des essences naturelles variées constituant ainsi des réserves écologiques floristiques et faunistiques

2- Proscrire les gestions radicales des surfaces végétalisées.

Proscrire l'utilisation excessive de produits phytosanitaires : herbicide, pesticide, etc, dangereux pour l'équilibre de l'environnement (les eaux pluviales ramènent à la rivière les polluants) et pour le jardinier. Préférer des solutions alternatives et réfléchir au préalable à la composition et à l'association des végétaux (le désherbage manuel et l'utilisation de variétés résistantes aux maladies restent les plus efficaces).



Prévoir des couvre sol herbacés (géranium vivace, lamium, aspérule, ...) sous les arbustes pour éviter de désherber chimiquement, associer des végétaux pour qu'ils créent à long terme une masse végétale dense où les plantes adventices auront des difficultés à s'installer.

En attendant que le végétal soit adulte, un paillage naturel à l'aide de paille, de lin, de copeaux de bois, de tonte de gazon (...) est une solution convenable (les écorces de pin qui ont tendance à appauvrir les sols sont à proscrire).



3- Sélectionner et planter des essences végétales en concordance avec l'entité paysagère dans laquelle se situe le jardin, en accord avec le milieu écologique et l'espace destiné au végétal.

Proscrire toutes les essences exotiques persistantes de type thuyas, cyprès de Leyland, laurier du Caucase, menées en haies taillées qui ont tendance à banaliser nos paysages. Préférer des essences locales et variées pour créer des haies si elles semblent indispensables et au contraire planter les essences exotiques en isolé, de façon ponctuelle, dans un parc pour qu'elles puissent s'exprimer librement et ainsi honorer parfaitement leur rôle de plante ornementale.



Tout en douceur, l'illusion de ne rien faire

Car les arbres n'ont pas attendu l'invention du sécateur pour savoir comment pousser, comment grandir, la taille douce part du principe qu'il est préférable de s'adapter à la physiologie de l'arbre plutôt que de l'adapter à nos envies, la mode du moment, les méthodes de notre voisin...

Planter des essences adaptées aux milieux humides de bord de cours d'eau pour qu'elles participent pleinement à l'agrément du site, sans souffrance, ni mort éventuelle. Eviter toutes les plantations en milieu artificiel suite à un apport de terre spécifique, ou à un amendement excessif du sol, puisque les excès se retrouvent très rapidement dans les eaux du Loiret et participent ainsi à sa pollution.

La gestion différenciée

Gérer différemment en fonction du milieu, de l'usage, dans un souci d'environnement... procédé simple mais indispensable à l'équilibre et à la préservation des entités paysagères et qui porte un nom : la gestion différenciée.

Première mise en pratique : votre pelouse, pourquoi tondre systématiquement la totalité de sa surface alors que les besoins sont différents selon l'espace à vivre, à jouer, à circuler...

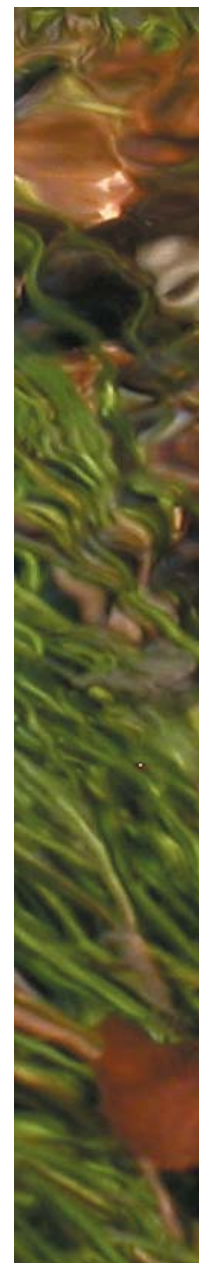


Réfléchir à la place disponible pour un végétal à l'âge adulte avant toute plantation, afin d'éviter les tailles drastiques des arbres, arbustes et haies peu esthétiques, fort coûteuses et qui ont tendance à les fragiliser.

4- Limiter les surfaces minérales fort coûteuses lors de leur réalisation, à l'usage minimum du lieu et ainsi favoriser l'évacuation et l'infiltration des eaux de pluie.

A RETENIR

- Observer, comprendre, adapter son projet au paysage environnant, le réaliser en accord avec le milieu ;
- Sélectionner les essences adaptées à l'unité paysagère, au type de sol, à l'usage que l'on souhaite en avoir, à l'espace disponible, à l'entretien que l'on est en mesure de lui apporter ;
- Choix des essences (voir page suivante) : essences locales ou subspontanées, adaptées aux bords de cours d'eau (si jardin proche du Loiret), limiter les essences exotiques ou envahissantes n'entrant pas dans le contexte "Loiret" ;
- Limiter l'utilisation d'engrais, de produits phytosanitaires (désherbant, insecticide) ;
- Limiter l'imperméabilisation des surfaces.



Choix des essences végétales

Ce choix dépend avant tout du projet, de ce que l'on souhaite exprimer. Celui-ci va prendre forme à travers une palette de volumes, de couleurs, de transparence, de parfums.

L'élaboration d'une palette végétale est l'une des opérations les plus délicates, car d'une part elle va déterminer l'ambiance générale du jardin mais elle nécessite également des connaissances précises concernant les caractéristiques et exigences de chaque espèce vis à vis de l'espace qui les entoure, du sol, du climat, etc.

Les relations entre espèces sont également un paramètre important à prendre en compte. Plus qu'une plante, il faut réfléchir à l'échelle d'une association de plantes, d'un "cortège floristique", en prenant appui sur les exemples que nous offre le milieu naturel.

En terme de choix dans l'origine des espèces, si les espèces exotiques ne sont pas à proscrire de manière systématique, on leur préférera bien souvent des espèces indigènes, ou très bien acclimatées qui nécessitent moins d'entretien à condition de bien les choisir en fonction de son projet.

Un végétal bien choisi, planté au bon endroit et dans de bonnes conditions ne nécessitera aucun entretien particulier.

Ainsi, les principales questions à se poser lors de l'élaboration d'un plan de plantation sont : qu'est-ce que je plante ? Où ? Comment ? Quand ?

Sélection de végétaux pour parcs et jardins du Loiret* : Liste non-exhaustive

Strate arborée de grand développement (> 12m) :

Alisier torminal (*Sorbus terminalis*)
Aulne à feuilles en cœur (*Alnus cordata*)
Aulne blanc (*Alnus incana*)
Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)
Cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*)
Cèdre de l'Himalaya (*Cedrus deodara*)
Cèdre du Liban (*Cedrus libani*)
Châtaignier (*Castanea sativa*)
Chêne chevelu (*Quercus cerris*)
Chêne de Hongrie (*Quercus frainetto*)
Chêne des marais (*Quercus palustris*)
Chêne pédonculé (*Quercus pedunculata*)
Chêne sessile (*Quercus sessiliflora ou petraea*)
Copalme d'Amérique (*Liquidambar styraciflua*)
Cyprés chauve (*Taxodium distichum*)
Erable plane (*Acer platanoides*)
Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*)
Févier (*Gleditsia triacanthos*)
Frêne (*Fraxinus excelsior*)
Frêne oxyphylle (*Fraxinus angustifolia*)
Frêne pleureur (*Fraxinus excelsior 'pendula'*)
Hêtre (*Fagus sylvatica*)
If commun (*Taxus baccata*)
Marronnier (*Aesculus hippocastanum*)
Mélèze d'Europe (*Larix decidua*)
Mélèze du Japon (*Larix kaempferi*)
Paulownia (*Paulownia tomentosa*)
Peuplier blanc (*Populus alba*)
Peuplier grisard (*Populus canescens*)
Peuplier tremble (*Populus tremula*)
Pin parasol (*Pinus pinea*)
Platane d'Orient (*Platanus orientalis*)
Sapin de Nordmann (*Abies nordmanniana*)
Sapin des Vosges (*Abies alba*)
Sequoia de Californie (*Sequoiadendron giganteum*)
Sequoia ou Redwood (*Sequoia sempervirens*)
Tilleul à petite feuille (*Tilia cordata*)
Tilleul argenté (*Tilia tomentosa*)
Tulipier (*Liriodendron tulipifera*)



Strate arborée de développement moyen (5-12m) :

Arbre aux noix aillées (*Pterocarya fraxinifolia*)
Bouleau verruqueux (*Betula verrucosa*)
Cedrela de Chine (*Cedrela sinensis*)
Charme (*Carpinus betulus*)
Erable à feuilles d'Obier (*Acer opalus*)
Erable à feuilles de frêne (*Acer negundo*)
Erable champêtre (*Acer campestre*)
Erable de Colchide (*Acer cappadocicum*)
Erable de Tartarie (*Acer tataricum*)
Erable du Japon (*Acer japonicum*)
Frêne à fleur (*Fraxinus ornus*)
Gommier noir (*Nyssa sylvatica*)
Merisier (*Prunus avium*)
Murier des Osages (*Maclura pommifera*)
Pommier ornementaux (*Malus X sp.*)
Sapin d'Espagne (*Abies pinsapo*)
Sapin du Colorado (*Abies concolor*)

Strate arbustive (les arbustes possèdent plusieurs troncs)

Cerisier à grappes (*Prunus padus*)
Cerisier noir à grappes (*Prunus serotina*)
Cornouiller à fleurs (*Cornus cousa*)
Cornouiller mâle (*Cornus mas*)
Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*)
Coryloopsis (*Coryloopsis pauciflora*)
Eglantier (*Rosa canina*)
Fusain d'Europe (*Euvonymus europaeus*)
Hortensia à feuilles de chêne (*Hydrangea quercifolia*)
Hortensia villosa (*Hydrangea aspera grandiflora 'Villosa'*)
Houx commun (*Ilex aquifolium*)
Laurier du Portugal (*Prunus lusitanica*)
Lilas (*Syringa vulgaris*)
Magnolia étoilé (*Magnolia stellata*)
Noisetier (*Corylus avellana*)
Oranger du Mexique (*Choisya ternata*)
Osier blanc (*Salix viminalis*)
Parotie de Perse (*Parotia persica*)
Prunellier (*Prunus spinosa*)
Prunier myrobolan (*Prunus cerasifera*)
Saula à 3 étamines (*Salix triandra*)
Saula blanc (*Salix alba*)
Saula cendré (*Salix cinerea*)
Saula Marsault (*Salix caprea*)
Saula pourpre (*Salix purpurea*)
Saula roux (*Salix atrocinerea*)

Sureau (*Sambucus nigra*)
Troëne (*Ligustrum vulgare*)
Viorne (*Viburnum sp.*)

Strate herbacée vivace (vit plus d'un cycle annuel, grâce à la conservation de son appareil végétatif)

Aconit (*Aconitum japonicum*)
Agastache fenouil (*Agastache foeniculum*)
Alchemille (*Alchemilla mollis*)
Ancolie (*Aquilegia vulgaris*)
Aspérule odorante (*Galium odoratum*)
Consoude (*Symphitum caucasicum*)
Coreopsis (*Coreopsis verticillata*)
Euphorbe (*Euphorbia sp.*)
Gaura (*Gaura lindheimeri*)
Géranium vivace (*Geranium sp.*)
Hellébore fétide (*Helleborus foetidus*)
Lamier (*Lamium galeobdolon*)
Miscanthus (*Miscanthus sinensis*)
Molène (*Verbascum*)
Molinie (*Molinia caerulea*)
Nepeta (*Nepeta sp.*)
Pennisetum (*Pennisetum orientale*)
Perovskia (*Perovskia*)
Phlomis (*Phlomis russeliana*)
Rudbeckia (*Rudbeckia*)
Sauge (*Salvia officinalis*)
Stipa (*Stipa gigantea*)
Valériane (*Centranthus ruber*)
Verveine (*Verbena bonariensis*)

Strate herbacée annuelle (vit un an)

Agathéa (*Agathe coelestis*)
Ammi (*Ammi visnaga*)
Cléome (*Cleome spinosa*)
Cosmos (*Cosmos sulphureus*)
Géranium odorant (*Geranium odoratissimum*)
Hélicrysum (*Helicrysum italicum*)
Héliotrope (*Heliotrope peruvianum*)
Houblon (*Humulus japonicus*)
Ipomée (*Ipomoea volubilis*)
Leonotis leonorus
Phacélie (*Phacelia tanacetifolia*)
Plumbago (*Plumbago capensis*)
Sauge sclarée (*Salvia sclarea*)
Scabieuse (*Scabiosa atropurpurea*)
Solanum (*Solanum rantonnetii*)
Suzanne aux yeux noirs (*Thunbergia alata*)
Thitonia (*Thitonia speciosa*)

* Bibliographie :

Annuelles et bisannuelles, Phillips Rix. La Maison Rustique, Flammarion, 2002. / Vivaces. Vol.1 : printemps et début d'été, Phillips, Rix. La Maison Rustique. Flammarion, 1992. / Vivaces. Vol.2 : plein été et automne, Phillips, Rix. La Maison Rustique, Flammarion, 1992. / Le livre des vivaces et fleurs d'été, Köhlein, Menzel. Ulmer, 1994. / Le livre des arbres et des arbustes, Bärtels. Ulmer, 1997. / Les plantes grimpantes. Coll. Les pratiques du jardinage, Lamontagne. Larousse, 1990. / La beauté des graminées, Zinkernagel. Ulmer, 1995.